



Association internationale des Villes éducatrices

Plan d'action 2016

1. Augmenter l'incidence politique

Objectif général: renforcer l'impact de l'AIVE au sein et hors du réseau, entre ses membres et dans d'autres instances, ainsi qu'établir des synergies avec des organisations travaillant dans la ligne de la Charte.

Objectifs concrets:

Renforcer l'image institutionnelle de l'AIVE.

Élaborer de manière participative la Déclaration finale du XIV^e Congrès international de l'Association et promouvoir sa diffusion auprès des instances nationales et internationales. Inciter à l'accomplissement des engagements des villes associées avec la promotion de la convivance recueillis dans cette déclaration.

Participer aux organes de gouvernement et aux commissions de Cités et Gouvernements locaux unis – CGLU afin de mettre en valeur le rôle clé que l'éducation joue dans l'obtention des Objectifs du Millénaire, dans des questions telles que l'alphabétisation, la durabilité, la justice sociale, l'équité de genre, la culture, etc.

Participer activement au V^e Congrès de CGLU (Bogotá, octobre 2016), ainsi qu'à des activités d'autres organisations et réseaux pour faire connaître l'AIVE, les principes de la Charte, le travail des villes associées, etc.

Continuer à participer à des événements dans lesquels il est possible de faire connaître le travail de l'AIVE.

Entretenir la connexion avec d'autres réseaux comme, par exemple, l'Unesco, l'*International Council for Local Environmental Initiatives* (Conseil international pour les initiatives écologiques locales - ICLEI), le *Centro Iberoamericano de Desarrollo Estratégico urbano* (Centre ibéro-américain de développement stratégique urbain - CIDEU), l'*União das Cidades Capitais Luso-Afro-Americo-Asiáticas* (Union des villes capitales luso-afro-américano-asiatiques - UCCLA), etc. et travailler afin de créer de nouvelles synergies.

Analyser les candidatures, et organiser la réunion du jury ainsi que la sélection de trois bonnes pratiques pour le prix Villes éducatrices pour le mieux vivre ensemble afin d'encourager, de reconnaître et d'annoncer des initiatives et des activités innovatrices réalisées par des gouvernements locaux ayant démontré qu'ils ont un impact positif significatif.

Présenter les expériences lauréates au XIV^e Congrès de l'AIVE et les diffuser dans des publications et par les canaux de communication de l'Association.

Consolider les bases financières. Mener à bien des initiatives pour la captation de fonds en marge des cotisations des villes associées.

2. Améliorer les capacités des gouvernements locaux

Objectif général: renforcer les capacités des gouvernements locaux associés et de leurs organisations de la société civile dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de politiques publiques transversales visant à avancer dans l'accomplissement de la Charte des Villes éducatrices.

Objectifs concrets:

Offrir du conseil et de la formation, dans la mesure du possible, aux nouvelles équipes municipales résultant des processus électoraux, ainsi qu'à d'autres villes qui jouent un rôle clé dans l'Association pour promouvoir l'application et la diffusion des principes de la Charte des Villes éducatrices dans leurs politiques municipales.

Développer l'intérêt et la volonté politique en rapport avec l'incorporation de l'éducation comme axe transversal de l'action politique.

Faire en sorte que les villes associées incorporent les principes des Villes éducatrices dans leurs politiques, leurs plans stratégiques et leurs programmes.

Développer l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel entre les villes, au moyen de la création d'espaces permettant l'échange d'informations, de connaissances et de méthodologies.

Promouvoir les visites d'étude aux expériences qui recevront le prix Ville éducatrice pour le mieux vivre ensemble.

Promouvoir le développement de projets conjoints entre les diverses villes associées.

Travailler à la modélisation des bonnes pratiques pour faciliter leur transférabilité.

Promouvoir des groupes de travail thématiques au sein des réseaux territoriaux.

Sensibiliser et faire prendre conscience aux divers conseils / départements / secrétariats des gouvernements locaux, bien au-delà de ceux de l'éducation, de leur potentiel éducateur à partir de programmes et d'initiatives qu'ils développent déjà ; la même tâche pouvant s'appliquer à divers agents de la société civile.

Initier le dessin d'un questionnaire d'autoévaluation afin que chaque ville puisse évaluer son degré d'engagement et progrès par rapport à la Charte des Villes éducatrices.

3. Approfondir la réflexion

Objectif général: Promouvoir la réflexion autour du concept de Ville éducatrice et développer son application dans divers domaines.

Objectifs concrets

Solliciter des articles, des documents et des collaborations auprès des universités et d'experts pour diffuser le concept de Ville éducatrice et son positionnement face aux thèmes concrets, en incorporant les diverses sensibilités territoriales.

Élaborer le volume 6 de la monographie de l'Association qui promouvra la réflexion autour des éléments qui favorisent une convivance harmonieuse dans les villes.

Élaborer les conclusions et diffuser les documents résultants du XIV^e Congrès de l'AIVE.

Engager les préparatifs du XV^e Congrès international des Villes éducatrices, qui doit se tenir en 2018, avec la constitution des différents comités.

Avancer dans la préparation du XIV^e Congrès international des Villes éducatrices.

Organiser des rencontres régionales et nationales de villes avec la participation d'experts de différents domaines pour débattre et échanger de nouveaux points de vue et pour apprendre à partir des expériences concrètes.

4. Consolider l'AIVE en tant que réseau mondial

Objectif général: consolider l'AIVE comme réseau mondial ayant la capacité de renforcer et de soutenir le travail que mènent à terme ses villes membres.

Objectifs concrets:

Faire parvenir les propositions des Villes éducatrices à de nouveaux territoires au travers du Secrétariat de l'AIVE, de ses réseaux territoriaux, des membres du Comité exécutif et des associations de gouvernements locaux, dans le but de promouvoir l'adhésion de nouvelles villes à l'Association.

Faire connaître l'AIVE en Amérique latine, en profitant du cadre du XIV^e Congrès international de l'Association.

Promouvoir la traduction de publications, d'articles, de déclarations et autres documents et matériels de support générés par l'AIVE dans le plus grand nombre possible de langues pour avoir une plus grande portée.

Renforcer les réseaux territoriaux existants et promouvoir la création de nouveaux réseaux (réseau de villes du Nord de l'Europe et réseau colombien).

Promouvoir la gouvernance, la participation des membres et la responsabilité partagée.

Promouvoir l'intelligence collective ainsi que le travail en réseau entre les villes associées.

Promouvoir l'itinérance vers de nouvelles villes des différentes expositions de l'AIVE et donner soutien à la ville qui en accueille dans la préparation d'un programme d'activités complémentaires destiné à faire connaître la Charte des Villes éducatrices auprès des habitants.

Organiser une réunion de travail avec les villes coordinatrices des réseaux territoriaux existants ou en cours de constitution pour échanger de l'information sur les méthodologies de travail, afin d'améliorer les services offerts aux villes depuis les réseaux, les délégations et le Secrétariat de l'AIVE.

Gagner en visibilité et faciliter l'accès à l'information et à la documentation de l'AIVE et de ses membres au travers de la mise à jour permanente du site web et des améliorations technologiques pertinentes.

Etablir le 30 novembre comme la Journée internationale de la Ville éducatrice et inviter les villes associées à organiser des événements pour donner à connaître à la citoyenneté l'engagement de sa ville avec la Charte. Faire diffusion de ces activités dans le site web de l'AIVE.

Soutenir les initiatives que mènent à terme les villes associées.

Faciliter l'accès à l'information sur des initiatives de villes associées qui promeuvent le respect des principes de la Charte, recueillis dans la banque de données.

Elaboration d'une vidéo pour donner à connaître le concept Ville éducatrice ainsi que la diversité d'actions menées à bien pour les villes associées.